

CIRCULAIRE N° 2020-15

Châlons-en-Champagne, le 17 septembre 2020

Le Président du Centre de Gestion
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents
D'Établissements Publics Communaux

ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'ACCÈS À BIP DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS ADMINISTRATEURS

La [Banque d'Informations statutaires pour la gestion du Personnel \(BIP\)](#) des collectivités territoriales est mise à disposition des collectivités en partenariat avec le CIG petite couronne (92-93-94). Elle permet de bénéficier d'informations et d'explications juridiques actualisées. Elle s'adresse aux élus locaux, aux gestionnaires de personnel, aux juristes et à tous les praticiens du droit de la Fonction publique territoriale.

Dans le respect du règlement général de la protection des données (RGPD), le CIG petite couronne souhaite faire évoluer ses modalités d'accès à BIP par la nomination d'un référent.

Chaque référent disposera prochainement d'un compte d'accès individuel permettant une authentification nominative.

Ce référent aura la responsabilité de gérer (création, modification, suppression) les comptes d'accès individuels des agents de sa propre collectivité ou établissement qui seront autorisés à se connecter.

Afin de vous permettre de continuer à bénéficier des services de BIP, nous vous remercions de bien vouloir compléter,

avant le 9 octobre 2020 impérativement

le formulaire ci-joint et de nous le retourner par voie de mail : accueil@cdg51.fr ou par voie postale au CDG de la Marne – 11 rue Carnot – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE,

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'ESTERNAY,
Conseiller régional
Délégué régional du CNFPT



**Données indispensables à recueillir auprès de chaque collectivité
et établissement bénéficiant de BIP**

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT

Nom complet :

.....

Nom court :

.....

Adresse postale :

.....
.....
.....
.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Nombre approximatif de connexion sur l'année :

.....

SON REFERENT ADMINISTRATEUR

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service ou direction :

.....

Téléphone professionnel :

.....

Mail professionnel nominatif :

Attention ce mail sera l'identifiant permettant au référent de se connecter pour créer les comptes de ses agents utilisateurs.

Cette adresse mail doit être individuelle. Les adresses mail de groupe, de service ou de direction, ne sont pas autorisées.